

De même que pour conjurer la crise des munitions, on ferait appel à tous les industriels pour enrayer la crise des transports.

LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX ET DES EMPLOYÉS DES EAUX EST TERMINÉE

EXCELSIOR

10^e Année. — N° 3.219. — 15 centimes. — Etranger : 20 centimes. « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON
Pierre Lafitte, fondateur. Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 13.00. — Adresse télégr. : Excel-Paris. 20, rue d'Enghien, Paris.

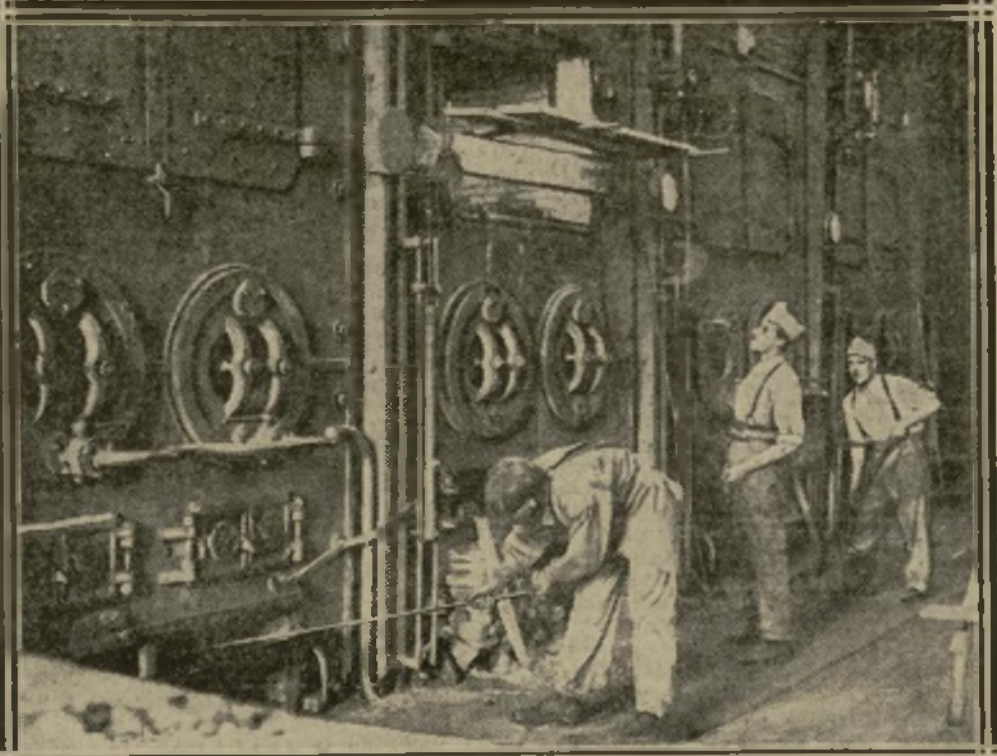
SAMEDI
13
SEPTEMBRE
1919

La vérité est
comme l'huile,
elle monte
toujours.
PROVERBE ESPAGNOL.

PAR SUITE DE LA GRÈVE, L'EAU A MANQUÉ HIER DANS LA BANLIEUE DE PARIS



LE RETOUR DE LA CORVÉE D'EAU A PANTIN



SOLDATS ASSURANT LE SERVICE A L'USINE DE CHOISY-LE-ROI



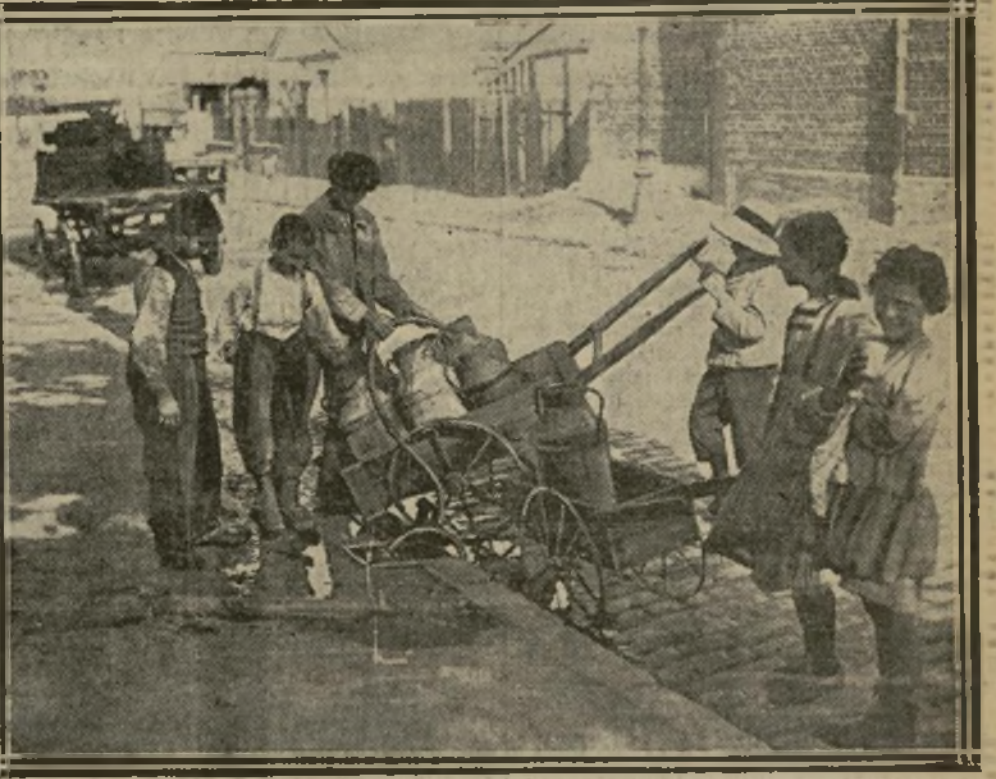
LES PETITS RAVITAILLEURS DE CLICHY



UNE PRISE D'EAU GARDÉE PAR LA POLICE, A PANTIN



ON N'ENLÈVE PAS LES ORDURES, ET LA FONTAINE EST A SEC

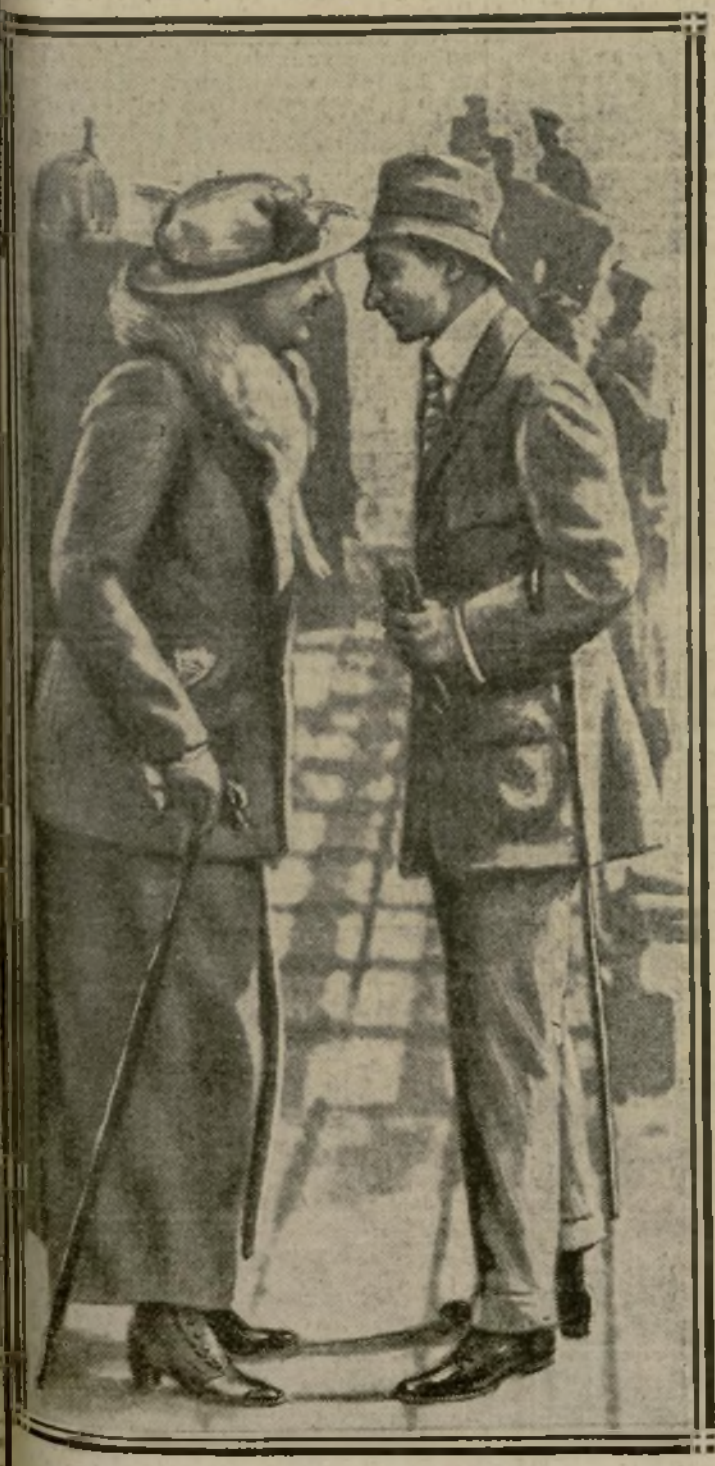


L'EAU DU RUISSEAU RECUEILLIE A SAINT-OUEN

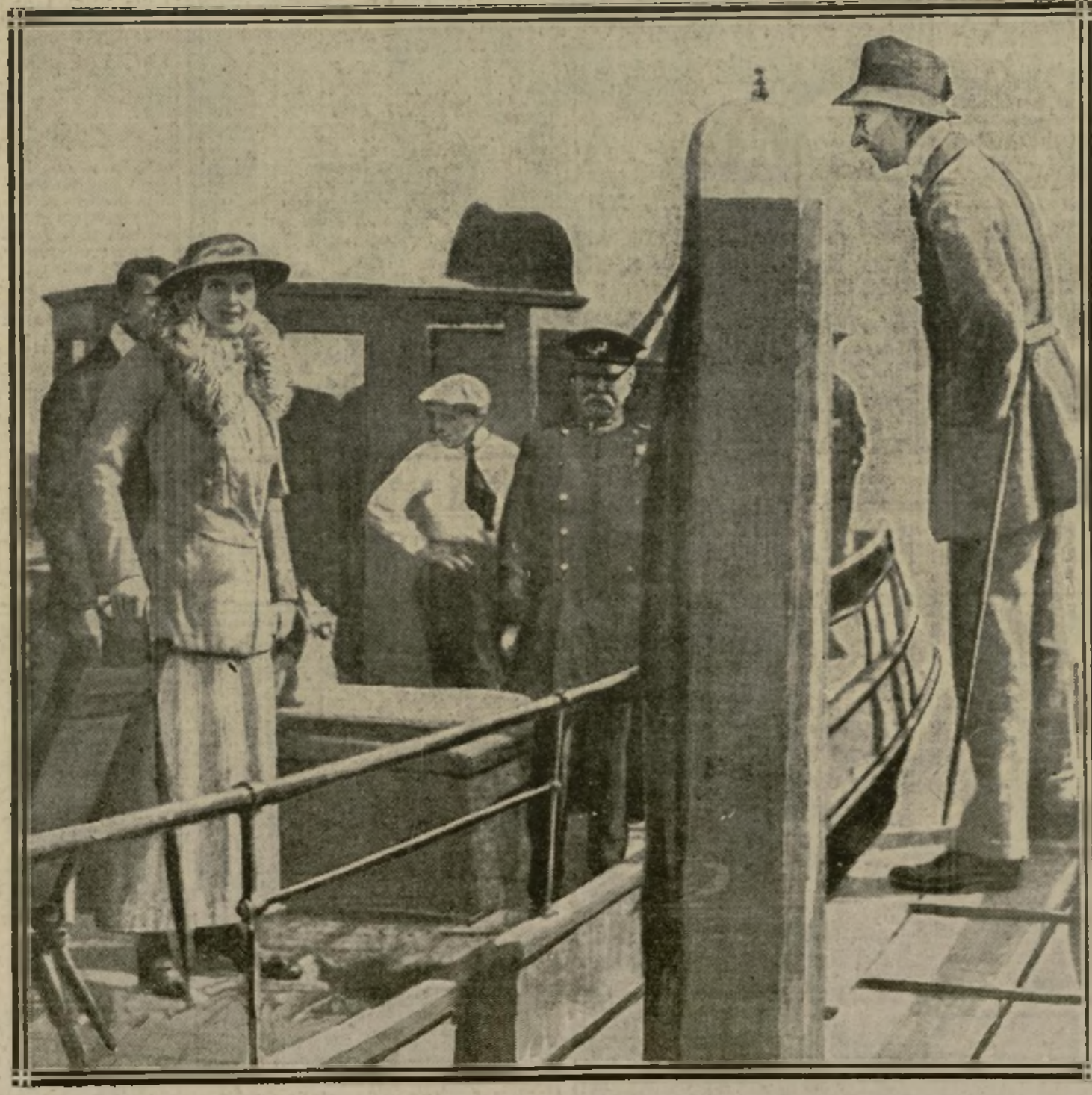
Hier, la grève des employés du Service des eaux a causé, en banlieue, une réelle perturbation, bien que des soldats aient été mobilisés dans les usines. Aucun robinet ne fonctionnait aux étages des maisons, et maintes bornes-fontaines étaient à sec. Au bord des trottoirs dépourvus d'eau riveraine, les ordures ménagères s'accumulaient, sans agrément pour les narines des passants et du voisinage. Aux quelques

fontaines en service, on faisait queue. Femmes et enfants attendaient leur tour, munis de récipients de toute espèce. Certains venaient avec des voitures à âne ou des voitures à bras, chargées de hautes boîtes à lait. D'autres, pour la lessive, recueillaient, au moyen de tuyaux de caoutchouc, l'eau non potable des bouches d'arrosage et celle même — encore moins pure — qui stagnait dans les ruisseaux.

L'EX-KRONPRINZESSIN REND VISITE A SON MARI DANS L'ILE DE WIERINGEN



LE KRONPRINZ ET SA FEMME A BORD



L'ACCOSTAGE DU VAPEUR AMENANT LA KRONPRINZESSIN A WIERINGEN



LE KRONPRINZ ET SON PLUS JEUNE FILS



EN AUTO, AVEC SA FEMME ET SES FILS

L'ex-kronprinzessin d'Allemagne Cecilie vient de se rendre à Wieringen, dans le Zuyderzée, afin d'y rencontrer son mari. Elle était accompagnée de deux de ses fils. Elle arriva le 6 septembre à la gare d'Ewyskluis et débarqua quelques instants après à Oosterland-Wieringen, où l'attendait son mari. L'ex-

kronprinz embrassa à plusieurs reprises sa femme et ses enfants. La princesse, qui était vêtue d'un costume très simple, portait, sous une fourrure, un collier de perles. Avant de retourner en Allemagne elle doit, toujours accompagnée de ses deux fils, rendre visite à l'ex-kaïser au château d'Amerongen.

5 HEURES
DU
MATIN

DERNIÈRE HEURE 5

5 HEURES
DU
MATIN

EN AUTRICHE

NOBLE GESTE

AUX ETATS-UNIS

LES CONTES D'EXCELSIOR

par CHARLES-HENRY HIRSCH

LE CHEVAL DE PICADOR

C'était été comme un réveil subit de tout son être, après la piqûre douloureuse que l'homme lui avait faite. L'écurie où il se sentait si vieux, si faible sur ses quatre sabots, et les reins lourds, lui avait paru fleurir la bonne prairie de jadis, une odeur de long-temps oubliée, depuis que, par l'âge, il avait perdu le brillant du poil, la flamme de l'œil, le port de tête qui flattait le cavalier en selle.

Soudain, il était cru dans sa meilleure saison d'animal, une ardeur aux jarrets, la respiration aisée, la vue très claire. Il aurait fourni une longue étape et sauté des haies, pour son propre plaisir de cheval, tant il éprouvait une joie de cette force recouvrée au prix d'une fatigue douloureuse. Son voisin de stable lui inspirait pitié, de ne pas sembler percevoir la qualité de renouveau que ses naseaux reniflaient avec une sorte de gloutonnerie. De sa queue, il chassait les mouches, et il les menaçait sous son ventre de ses pattes levées tour à tour ou ployées, sans effort, prodigue de ses mouvements ainsi qu'un poulain, parce que leur souplesse l'émerveillait. Ses flancs jouaient librement. Il ne sentait plus les organes se crispier dans sa carcasse, ni celle-ci le tourmenter pour peu qu'il remuât le cou.

Quand on lui apporta de la paille fraîche et de l'avoine, au lieu des ordinaires piteuses qu'on lui servait, il connut la résurrection de son appétit des trois ans, du stade le plus heureux de sa vie, où l'étrille, les brosses, l'eau tellement agréable, l'entretien en propreté. On lui venait rendre visite, on lui offrait de la carotte ou du sucre. Souvent c'était d'une main longue, blanche, qui, bientôt après, lui caressait l'encolure, le front et le poitrail. Il l'aurait reconnue entre mille pour celle de l'amazone qui le conduisait par la douceur, la voix, et lui pesait si peu.

La nourriture le surprit, par quelque chose de poivre qui la faisait ardeur pendant la mastication. Dans son estomac, la bouchée répercutait une chaleur générale. A mesure qu'il mangeait, il croyait reprendre vie. La force qui l'avait étonné s'accroissait presque spontanément. C'était un prodige ineffable, que ce commencement, la vieillesse suspendue tout à coup, une vigueur juvénile qui aurait porté la pauvre rosse à ruer, si elle n'avait eu de cruels souvenirs pour tempérer en elle la tentation d'un pareil caprice. La mangée vide, la soif satisfaite, le cheval jouissait d'un bien-être absolu, sans plus penser qu'un grand philosophe au lever d'une table mise à dessin de le séduire, par la bouche, au profit d'idées qu'il ne partageait pas avant la présentation solennelle du turbot.

Cependant, un palefrenier entra, dénoua la longe, commanda d'une voix dure, tira sur la corde. Et le cheval se trouva dehors, dans la lumière éblouissante du plein après-midi. Sa peau frissonna, du chanfrein à la couronne, au contact rude de la selle qu'on lui enfourcha sur le dos. Tandis qu'on s'empresait à le harnacher — un homme pour le mors et la têtière, un autre, un bavard au rire rauque, qui tirait pour bander la sous-ventrière — le cheval fit un écart, à la vue d'une masse gesticulante et dorée. Son œil grossissant en avait été effarouché, avant de le reconnaître, par la face ronde sous le large chapeau gris à jugulaire, pour un homme, et qui ne saurait passer en cravats les autres hommes, quoi qu'il vult.

A peine l'eut-on mis en selle, il roidit brusquement les reins, appela de la droite, d'un coup sec, lâcha un juron d'adieu, éperonna des deux parts, profondément. Sa lourdeur ne fut sensible au cheval qu'au cours du galop où l'avait emporté la double blessure, et quand des taons s'y étaient accrochés. Il alla un trot vif, excité de souffrir plus qu'il n'avait long-temps, car, avec ses forces revenues, la sensibilité aussi lui était revenue, comme au temps

de sa belle forme de bête choyée pour sa valeur.

Une ivresse le gagna pourtant, de se dépenser, de fournir cette course, du mouvement qu'il sentait, dans une notion confuse, qu'il causait parmi les gens, à travers la ville. Sous la main qui le gouvernait, il ralentit encore, quand ceux-là devinrent une foule, une bondissante foule, et qui montait, et devenait plus dense et plus bruyante, à mesure de la montée, autour du cheval qui montait, sentant, de pas en pas, sur ses reins gais, écorchés par la selle dure, le cavalier plus lourd.

De la chaleur et la lumière, l'animal, avec son faix, entra dans le froid et l'ombre. L'homme descendit, il les supporta mieux à cause de l'allegement qu'il éprouva. Il s'habituait à la fraîcheur et à l'obscurité, lorsque des bruits violents, des clameurs l'émerurent. Son inquiétude tourna en panique, pour des effluves chauds, fades, inconnus, qu'il respirait et dont il était assailli. Ils le cernaient et le pénétraient. Jusqu'en ses poulmons, après sa gorge, ils amassaient ce fade et ce chaud qui finissait par surir, l'écorçait, lui rappelaient par le dégoût sa faiblesse oubliée tantôt. Il n'opposa aucune révolte au geste humain qui lui aveugla l'œil droit d'une loque. En vérité, il aurait vécu là, sur ses quatre fers, et sanglé à l'étrémité, dans cette ténacité et cette moiteur glaciale de cave, il aurait vécu là, ses dernières heures très patiemment, n'était ce remue-ménage, jamais flaire autre part, qui, à chaque souffle, augmentait en lui l'épouvante.

Quand on le recharga de l'homme, qu'il en sentit les jambes fortes presser ses flancs, et les éperons aigus déchirer son ventre, il piqua des deux, saisi d'allégresse, les naseaux dilatés, pour avoir, de son œil libre, aperçu de la clarté, du soleil, le joyeux jour où se dissolvent les miasmes putrides.

Il montraient du sable que ses pieds soulevaient, et son galop tourna, sans but, le long d'une paroi rouge, entraînant cette odeur, l'exaltant. Elle, son épouvante panique, au milieu des vociférations et des gesticulations d'une foule enivrée par trois courses déjà, où trois taureaux avaient été estroqués, qui avaient ruisselé de sang, décolorés cinq montures et mis en péril un cavalier.

Soudain, ayant viré par un tête à queue, le cheval aperçut l'espace vide de l'arène, et, au centre, solide sur ses pieds écartés, le mufle dressé, ses cornes en lyre pointant vers le soleil, un haut taureau noir.

Repris en main par le picador, et amené de sorte qu'il opposât son œil bandé au monstre, le cheval picador, tenta de se cabrer, recidiva, malgré la rigueur des éperons, car la peur avait en lui remplacé la panique, un effroi, une horreur du grand bovin sauvage que son instinct, le concours des hommes, la pointe des monceaux de sautoir humide qui tachaient de brun la plaza, lui dénonçaient pour le mortel ennemi.

Il dépensa en quelques minutes, pour s'éloigner du taureau, toute la somme d'énergie qui lui avait donné une brève illusion de renaissance. Il fut de nouveau, très vite, sous une grossière et lourde selle, sous un gros homme matelassé, alourdi d'une lance, un pauvre cheval gaillet maniable, décharné, cornard, qu'il fallut traîner par la bride afin de le placer, de flanc, dans la vue du taureau, pour la suite de l'arène.

Sa suprême force, il l'employa à reculer, quand il le devina proche et en entendit le souffle furieux. Un heurt terrible par en dessous l'ébranla, le souleva, et il s'abattit dans une mare rouge où baignaient ses entrailles — si délivré par la mort, déjà, que les hommes qui le frappaient de bâtons pour le relever ne lui causaient aucune souffrance.

Charles-Henry HIRSCH.

LE N'AMER RÉVÈLE COMMENT ON ENVISAGEA DE RATTACHER L'AUTRICHE A L'ALLEMAGNE

Les négociations qui eurent lieu à Weimar, au mois de mars dernier, furent tenues secrètes.

BALE, 12 septembre. — On mande de Vienne : L'ancien secrétaire d'Etat M. Bauer, président de la commission de socialisation, a tenu, le jour de la signature de la paix, un grand discours devant ses électeurs sur la signification de la paix. Une grande partie de ce discours consistait des explications sur les pourparlers menés en mars, à Weimar, avec le gouvernement allemand. L'orateur a déclaré, notamment :

« Au point de vue financier, nous avions convenu que l'Autriche allemande serait reprise comme si elle avait appartenu à l'Allemagne en 1914. L'emprunt de guerre ne serait pas payé par l'Allemagne. De même, les chemins de fer de l'Autriche allemande devaient être incorporés dans le réseau allemand, et un compromis était relativement aux tarifs. L'Allemagne était d'accord d'ouvrir ses marchés à nos industries sans tarifs douaniers; elle acceptait que nous puissions librement exporter et que nous ayons cependant le droit de percevoir des frais de douanes pendant un certain nombre d'années sur certains produits, afin que notre industrie ne soit pas ruinée par les Allemands. Il fut également établi que notre petite Autriche allemande n'était pas en mesure de subvenir aux dépenses de ses universités, de ses musées, de ses théâtres, ni de ses instituts intellectuels, pour lesquels il fut décidé que les frais incombent à l'empire allemand.

« Le gouvernement allemand alors qu'il n'est pas publié de ces négociations, car si l'Angleterre et la France avaient appris à quel sacrifice l'Allemagne était disposée à notre faveur, des deux pays auraient également demandé qu'elle prenne à sa charge nos frais de guerre.

En Allemagne

Un bureau français à la Foire de Francfort

BALE, 12 septembre. — On télégraphie de Francfort : Pendant la durée de la Foire internationale de Francfort, le consul général des Pays-Bas dans cette ville ouvrira un bureau de renseignements à partir du 14 octobre.

On annonce également que l'Office économique français de Mayence en ouvrira un pour renseigner les visiteurs français.

L'étude des origines de la guerre

LONDRES, 12 septembre. — On mande de Berlin à la Morning Post : Le gouvernement allemand a nommé une commission composée des professeurs Mendelssohn et Schucking et du comte Mongel, pour réunir les documents et faire un rapport sur les origines de la guerre. La commission se servira des pièces qui se trouvent dans les archives de l'Etat et utilisera les documents réunis par Kautsky.

En Autriche, nos wagons sont refusés en transit

LYON, 12 septembre. — L'administration municipale a été informée par le gouvernement tchéco-slovaque que plusieurs trains de marchandises contenant des produits industriels destinés à la foire de Lyon se trouvent accumulés dans une gare de Bohême, où la direction des Chemins de fer de l'Etat de la Haute-Autriche refuse de les accepter en transit.

Selon des informations officielles, plusieurs trains ont été renvoyés en Tchéco-Slovaquie. Il s'agit, en toute évidence, d'une manœuvre destinée à contrecarrer, au profit de la foire de Leipzig, les efforts faits pour la foire de Lyon.

Le retour de M. Lloyd George à Paris

M. Lloyd George est rentré à Paris, hier soir, à 19 h. 30, venant de Deauville.

En Irlande

LONDRES, 12 septembre. — A Dublin, la police et les autorités militaires ont perquisitionné aujourd'hui au lieu de réunion des sinistres et ont arrêté deux délégués du Sinn Féin.

Les habitations de tous les délégués ont été également visitées ainsi qu'un bureau de journal et trois habitations privées à Skibbereen.

Plusieurs clubs des sinistres de Cork et le centre de la réunion du Sinn Féin ont été l'objet de la même mesure.

Des perquisitions ont également été opérées à Londonderry et à Belfast au cours desquelles des armes, des munitions et des explosifs ont été saisis.

Londonderry la troupe a occupé un bâtiment sinistère.

M. Henderson est élu membre des Communes

LONDRES, 12 septembre. — L'élection partielle qui a eu lieu aujourd'hui à Widnes a donné les résultats suivants :

M. Arthur Henderson, chef travailliste, ancien ministre sans portefeuille dans le cabinet de guerre, a été élu par 11.504 voix.

M. Fisher, candidat de la coalition, n'ayant obtenu que 10.417 voix.

A l'élection précédente, de décembre 1918, M. Walker, candidat de la coalition, avait battu le candidat travailliste avec une majorité de 3.094 voix.

Au Congrès des Trade-Unions

LONDRES, 12 septembre. — Le Congrès de Glasgow vient de voter à une forte majorité une motion demandant au gouvernement la suppression de la conscription et le rappel immédiat des troupes anglaises.

Si le gouvernement opposait un refus à ces vœux, une réunion spéciale du Congrès déciderait des mesures à prendre.

La "Doncaster Cup"

DONCASTER, 12 septembre. — Voici les résultats de la "Doncaster Cup" : 1^{er}, Haki, 17/2; 2^e, Helionabius, 7/4; 3^e, Vagabond, 20/1. Trois partants.

LE ROI D'ITALIE FAIT DON DE LA PLUS GRANDE PARTIE DES MENS DE LA COURONNE

L'œuvre nationale des combattants bénéficiera des revenus des propriétés rétrocédées.

Rome, 12 septembre. — M. Nitti a déposé au Parlement le projet modifiant la dotation de la Couronne et reorganisant le patrimoine aristocratique national.

L'exposé des motifs est précédé de la lettre suivante du roi :

Après notre grande guerre, qui a réuni toutes les âmes dans un même effort résistant, après la victoire qui a donné à l'Italie une plus grande sécurité et la dignité dans le monde, nous devons, maintenant, reprendre avec une rigueur de nosse travail le palier. Un genre de vie plus modeste doit correspondre à une plus grande fermeté dans nos actions.

Je désire qu'une partie des biens dont la Couronne jouit jusqu'à la jouissance des citro-nelles de la Couronne de l'Etat, et que tous ceux qui constituent une source de revenus soient cédés à l'œuvre nationale des combattants.

Le vœu, depuis longtemps exprimé, d'organiser d'une manière plus satisfaisante le patrimoine artistique national, qui rassemble tant de gloires italiennes, devrait s'accomplir en cette occasion. Les trésors de notre art pourraient être recueillis dans les palais dont le domaine de la Couronne de l'Etat, et qui devraient être transmis à l'administration des antiquités de beaux-arts. Je voudrais, enfin, que la liste civile fût, en même temps, réduite de trois millions, tout en maintenant en vigueur la réduction à l'Etat qui sera faite par moi, dans l'avenir, comme cela se passe, des millions représentant l'épargne de ma mère.

Je vous serais très obligé de vouloir bien formuler ces vœux dans un projet de loi. Je vous remercie à l'avance et vous salue cordialement le roi.

Votre très affectueux,

VITTORIO-EMANUELE.

Dans l'exposé des motifs du projet M. Nitti dit :

Le projet établit une réduction de la liste civile de 14.200.000 lire à 11.200.000 lire, y compris le million de l'usage de la reine mère, qui continuera à être remboursé au Trésor, et la rétrocédation à l'Etat de la presque totalité des biens de la dotation de la Couronne, venant des palais de Rome et de Turin.

Les palais cédés sont ceux de Gènes, Venise, Milan, Florence, Naples, Caserte, Palerme; les châteaux cédés sont ceux de Mucclieri, Stupinigi; les villas cédées sont celles de Monza à Milan, Poggio à Capri, les châteaux de Petruja à Florence, de Capri de Monte di Capri, de Naples, de la Favorita, près de Palerme, et d'autres de moindre importance. Les terrains comprennent notamment ceux de Collano, Gardello, Licola, Astrone à Capri, qui sont pour le plus part d'un grand rapport.

Le décret établit près du ministère de l'Instruction publique un sous-secrétariat des Beaux-Arts qui administrera, parmi les biens cédés par la Couronne, ceux qui ont une valeur artistique ou archéologique. Les biens produisant des revenus vendront la propriété de l'œuvre nationale des combattants.

La lecture du projet a été accueillie par des acclamations unanimes et prolongées. Les députés, debout, criaient : « Vive le roi ! » et ont applaudi avec enthousiasme par le public qui remplissait les tribunes.

Les journaux sont unanimes à commenter l'acte grandiose de munificence du souverain. Ils disent qu'il constitue un exemple et un devoir pour tous les citoyens, et qu'il mérite la reconnaissance de la nation entière. Ils font ressortir les trésors incomparables qui viennent s'ajouter au patrimoine artistique national, et rappellent les paroles du roi au moment de son avènement au trône : « Ma première pensée est pour mon peuple, et c'est une pensée de sollicitude et d'amour. »

Violentes secousses sismiques

ROME, 12 septembre. — Dans la province de Sicile, il y a eu, hier soir, à 18 h. 55, une secousse de tremblement de terre ondulatoire, qui a été ressentie et a été suivie de deux autres secousses successives.

A Caserta, Bagni, Montorio, Radefiano, Piancastagnano, Badia, San-Salvatore, Celle et Sul Prigo, plusieurs maisons ont été endommagées; quelques-unes se sont écroulées.

A Piancastagnano, il y a un mort et plusieurs blessés; à Celle il y a dix blessés. Des secours ont été envoyés.

A Fiume, une manifestation serait organisée

Le gouvernement italien s'y oppose catégoriquement.

ROME, 12 septembre. — D'après des nouvelles parvenues dans l'après-midi, quelques détachements de grenadiers et de tirailleurs hindous, parties de Ronchi, sont arrivés à Fiume à midi.

Gabriele d'Annunzio se trouvait parmi eux.

Aucun désordre n'était signalé avant midi.

Le gouvernement a donné les ordres les plus énergiques afin que ces manifestations soient arrêtées, et pour que les responsables de cet acte soient considérés et jugés comme nuisibles, soient recherchés.

La municipalité milanaise vient en aide aux grévistes

MILAN, 12 septembre. — L'administration municipale de Milan, qui, comme on le sait, est socialiste, a pris une délibération autorisant l'administration communale du ravitaillement à ouvrir à la Confédération générale du travail un crédit de 600.000 lire, pour soutenir les mécontents grévistes.

Cette intervention dans un conflit entre capital et travail est vivement commentée. Le syndic, M. Caldara, a justifié l'attitude du conseil municipal en déclarant que cette résolution avait été prise en considération des souffrances des familles des grévistes; elle procède des mêmes considérations qui, pendant la guerre, firent attribuer des secours aux familles des mobilisés.

LE RAPPORT DE LA MINORITÉ DU SÉNAT SUR LE TRAITE DE PAIX VIENT D'ÊTRE DÉPOSÉ

Il déplore qu'un long et inutile délai ait été apporté à la formation de la ratification.

WASHINGTON, 12 septembre. — Le sénateur Hitecock, au nom des démocrates de la commission des relations extérieures, a déposé au Sénat le rapport de la minorité. Ce rapport déclare que le rejet du traité et du covenant de la Ligue des Nations avec l'adoption de l'amendement signifierait que les Etats-Unis renonceraient à toutes les concessions obtenues de l'Allemagne par la paix dictée à celle-ci. Il insiste sur la nécessité d'en prendre ratification sans amendement ni réserves. Il déplore que le traité ait été révisé et qu'il apporte un long et inutile délai à la ratification.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves. Le sénateur Hitecock a déclaré qu'il n'aurait pas pu être formulé des réserves.

LES GRÈVES DE MARSEILLE

Marseille, 12 septembre. — Ce matin, les garçons de café et de restaurant ont fait grève comme avec les grévistes; les établissements cependant sont restés ouverts, les patrons ayant reçu du préfet l'assurance que la liberté du travail serait protégée.

Par suite de la grève des inscrits maritimes, qui, toutefois, n'ont pas encore déposé leur rôle à la Marine, 5.000 passagers sont en souffrance, et vingt-cinq navires se trouvent actuellement immobilisés et désarmés.

De son côté, le personnel des tramways, au cours d'une réunion nocturne, a voté, par 27 voix contre 5, le principe d'une grève qui commencerait probablement demain samedi.

Un nouveau meeting, tenu ce matin à la Bourse du travail, s'est terminé par l'adoption d'un ordre du jour concluant par cette formule : « Notre appel s'adresse à tous ceux qui n'ont pas encore compris la lutte qui se déroule dans la ville de Marseille. »

A la sortie, les grévistes ont voulu manifester devant les râles, mais ils se sont heurtés à des barrages de police.

On signale l'immobilisation au mois prochain, soit du secrétaire de l'Union départementale des syndicats et celle de l'un des membres du syndicat des cheminots.

ALGER, 12 septembre. — Dans une séance de nuit, le conseil municipal a adressé un pressant appel au pouvoir central pour mettre fin à un état de choses qui pourrait avoir des résultats redoutables, aussi bien pour l'Algérie du Nord que pour le ravitaillement de la métropole.

En raison de l'impression très favorable recueillie sur les conditions dans lesquelles se présente l'émission des obligations des Chemins de fer de l'Etat, le ministre des Finances vient de reconnaître à la signature du président de la République un décret portant à 1.500.000 titres le nombre des obligations émises.

Cette opération s'effectuera le 15 septembre. Les titres offerts au public sont des obligations 5 0/0 amortissables en 43 ans; les intérêts sont payables le 1^{er} février et le 1^{er} août de chaque année.

Le prix d'émission, qui est de 430 fr. 50, assure aux souscripteurs, en même temps qu'un rendement annuel de six pour cent, la certitude d'une prime de remboursement de 60 fr. 50, qui leur sera acquise au fur et à mesure des tirages.

La souscription sera ouverte à la Caisse centrale du Trésor (Pavillon de Flore), aux guichets des trésoriers payeurs généraux dans les départements, et aux guichets des principales banques de la signature du président de la République. Elle sera fermée à chaque guichet dès épuisement de la quantité d'obligations à émettre.

LES SOCIALISTES SUISSES et la 3^e Internationale

BERNE, 12 septembre. — Jusqu'à présent, le résultat du scrutin général du parti socialiste suisse sur l'entrée dans la troisième Internationale a donné 2.865 voix pour et 4.614 contre.

Le vote de sections importantes manque encore. Le scrutin ne sera terminé que le 17 septembre. Mais ces résultats partiels ne peuvent modifier le résultat général.

Ainsi, le parti socialiste suisse se retire de la seconde Internationale, mais n'entre pas dans la troisième. Les seuls cantons qui accepteraient d'y entrer sont, jusqu'à présent : Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Zurich, à une faible majorité.

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU 96, Rue de Rivoli, PARIS

AYUNTAMIENTO DE MADRID

LE MONDE

LES COURS

Une messe solennelle a été célébrée, hier, à 11 heures, en l'église grecque de la rue Bizet, pour la fête de S. M. le roi Alexandre de Grèce.

CORPS DIPLOMATIQUE

Le lieutenant-colonel Péron, du 17^e régiment d'artillerie, est nommé attaché militaire auprès du ministre de France en Pologne, poste nouvellement créé. L'attaché militaire de France en Pologne résidera à Varsovie.

Hier est arrivé à Paris, venant de Bruxelles, M. Albert de Bassompierre, chef du cabinet des Affaires étrangères en Belgique.

INFORMATIONS

Le duc et la duchesse de Brissac sont arrivés au château de Brissac.

Le comte et la comtesse de Dreux-Brézé, venant du château d'Essi, sont rentrés au château de Germigny.

La générale de Boisdeffre est au château de Boisdeffre.

La marquise de Fiers d'Andigné vient d'arriver au château de Cour-sur-Loire.

Un lauréat réunit, avant-hier, à l'hôtel Ritz, M. Paderewski, Mme Paderewski, le prince de Chimay et la comtesse du Bourgo de Bocas.

CERCLES

Le comte Henri d'Andigné vient de présenter à la Société de Vénérerie, que préside S. A. le prince Murat, un intéressant rapport sur la situation actuelle de la chasse à courre, rapport consistant l'existence, de cette année, de 10 équipages de cerf, 20 équipages de sanglier, 20 de cerf, sanglier et chevreuil, 20 de lièvre et renard, qui tous vont chasser.

NAISSANCES

Mme Pierre Lido a heureusement mis au monde une fille : Christiane.

M. Pierre Masse, député de l'Hérault, et Mme P. Masse font part de la naissance de leur fils Philippe.

FIANCEILLES

On annonce les fiançailles du vicomte Jean de Béjarry, décoré de la croix de guerre, fils du comte de Béjarry, ancien officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, seigneur de la Vendée, décoré, et de la comtesse de Béjarry, née Saint-Perrier, avec Mlle Solan d'Asorg, fille du comte d'Asorg, ancien colonel d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, et de la comtesse d'Asorg, née Lestrade.

MARIAGES

On annonce le mariage de Mlle Irène-Félicie-Aimée Demouzon, fille des époux Clément Demouzon-Schweitzer, habitant Châlons-sur-Marne, avec l'agriculteur Georges-Edouard Nebel, né à Paris des époux Nebel Van Baerle, demeurant en ce moment à Worms.

Le mariage de Mlle Zina de Montalembert, née de la Roche, avec le baron Louis de Benoist, sera célébré, le mardi 18 septembre, en l'église de Minville (Eure).

Mardi dernier a été célébré, dans la plus stricte intimité, à Saint-Charles de Monceau, le mariage du comte Ludovic de Maurel, avec Mme L. Kergadallan.

Le 26 août a été célébré, dans la chapelle du château de Granges, dans les Côtes-du-Nord, le mariage de Mlle de Gouville du Belizac avec le vicomte Joseph de Langle, fils du vicomte de Langle et de la vicomtesse, née de Penelle.

DEUILS

Nous apprenons la mort : Du général Duponniere, ancien président du comité technique du génie, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à Versailles.

COURSES

Aujourd'hui, à 2 h., Courses à Vincennes

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	AGE	Notes probables
PRIX EDMOND-BOURG			
Aut. trot monté	1.000 fr. — Distance : 2.500 mètres		
F. Lallouet	Quercy	3 42	Guerroult
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
J. de Waziers	Quercy	3 42	P. de Waziers
F. de Waziers	Quercy	3 42	P. de Waziers
L. de Waziers	Quercy	3 42	P. de Waziers
PRIX DE LONGCHAMP			
Aut. trot attelé	1.000 fr. — Distance : 2.500 m.		
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
PRIX DE COURBOVOIR			
Aut. trot monté	1.000 fr. — Distance : 2.500 mètres		
F. Lallouet	Quercy	3 42	Guerroult
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
J. de Waziers	Quercy	3 42	P. de Waziers
F. de Waziers	Quercy	3 42	P. de Waziers
L. de Waziers	Quercy	3 42	P. de Waziers
PRIX DE DINAN			
Aut. trot attelé	1.000 fr. — Distance : 2.700 mètres		
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
PRIX JACQUES-OLRY			
Aut. trot monté	1.000 fr. — Distance : 2.500 mètres		
F. Lallouet	Quercy	3 42	Guerroult
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
J. de Waziers	Quercy	3 42	P. de Waziers
F. de Waziers	Quercy	3 42	P. de Waziers
L. de Waziers	Quercy	3 42	P. de Waziers
PRIX D'ASNIERES			
Aut. trot attelé	1.000 fr. — Distance : 2.500 mètres		
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
PRIX DE PUTEAUX			
Aut. trot attelé	1.000 fr. — Distance : 2.500 mètres		
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers
C. de Waziers	Quercy	3 42	Waziers

VINCENNES. — Samedi 13 septembre.

PRÉVISIONS

Prix Edmond-Bourg. — QUERCY, Quercy.

Prix de Longchamp. — METISSE, Lieux.

Prix de Courbois. — EC. LALLOUET.

Prix de Dinan. — EC. HÉMAR, Oscar.

Prix Jacques-Olry. — EC. LALLOUET, Ec.

Oly. — QUOD VOLO, Que.

Prix d'Asnières. — QUOD VOLO, Que.

Prix de Puteaux. — EC. HÉMAR, Kien.

OUI, MAIS RIBBY

LES DEMOISELLES

En 48 heures, tout fait un valet pour un valet et un valet pour un valet.

10, boulevard Polignac, PARIS

Mais, vois le Veilleur, qui sait toutes choses, a trouvé, hier, une exégèse aussi hardie qu'ingénieuse à propos de l'expression « barber les gens ». Il estime que cette façon de symboliser l'importance d'un fâcheux doit provenir de l'ordonnance de Pierre-le-Grand établissant un impôt sur la barbe de ses sujets.

Voilà une explication savante et historique. Elle me trouble. Je m'étais habitué à une étymologie plus littérale et plus banale. « Barber » quelqu'un, n'est-ce pas l'accablant de discours ennuyeux en l'empêchant de s'enfuir, n'est-ce pas, essentiellement, le cerner, l'immobiliser, le retenant par un bouton de sa veste, pour qu'il aille jusqu'au bout d'un bavardage intempestif ? Or, n'est-ce pas la spécialité professionnelle du coiffeur, qui vous tient à sa merci, garni de serviettes, barbouillé de savon, revêtu de la camisole de force du perignon, renversé, sans force et sans voix, dans le fauteuil opératoire, sous la menace du rasoir brandi, et qui en profite pour vous infliger le récit de ses malheurs conjugaux ou pour vous entretenir de météorologie comparée ? « Raser » ou « barber », n'est-ce pas, tout simplement, l'attitude symbolique du barber loquace étendue à d'autres professions ?

Mais qui nous donnera l'explication du prurit oratoire de l'artiste capillaire ? A la suite de quel malentendu se croit-il obligé de nous accablant de confidences ? Il semble le faire par devoir d'état. Au fond, vous pensez bien que cela ne l'amuse pas de répéter à chaque client : « Belle journée, n'est-ce pas, monsieur ? Ce n'est pas tout ! Ah ! va faire mûrir le raisin ! Il fait encore plus chaud qu'hier... etc. », et autres apophthegmes de cet intérêt. Certains le font avec une indifférence, une lassitude, une absence de conviction qui sont vraiment touchantes. On sent qu'ils se croient tenus de respecter une tradition corporative. Ils se résignent à agiter la langue et le blaireau en pensant à autre chose, et en se gardant bien d'écouter les réponses du patient.

Ne pourrait-on s'expliquer une bonne fois, entre rasés et raseurs, pour arriver à l'abolition de l'éloquence perfructuosa ? Et ne pourrait-on donner une leçon d'histoire naturelle élémentaire à ces orateurs, en leur apprenant que le merlan est un être silencieux ?

EMILE.

Notre "Concours d'échos"

Nouvelle question posée par de nombreux correspondants : « Quelle longueur doit avoir un écho ? »

Un écho de deux lignes peut être excellent, s'il est ingénieusement résumé.

Un écho de plus de quarante lignes est presque toujours médiocre.

Quinze à trente lignes suffisent, dans la plupart des cas, à dire tout l'essentiel, et un écho doit se limiter dans l'essentiel.

Nous attribuerons, à la fin de chaque mois, six prix aux meilleurs échos, un de 500 francs, un de 250 francs, un de 100 francs, trois de 50 francs. Les autres envois inédits seront rémunérés suivant notre tarif habituel.

Nos collaborateurs éventuels sont priés de joindre à leurs textes leur nom et leur adresse. Les pseudonymes sont admis.

La belle enfant

La saison de Deauville va se terminer. Elle aura été très brillante. La rapidité de la remise en état de Deauville a été surprenante. Qui en pense, il y a quelques mois, en voyant les immenses hôpitaux anglais couvrir la région, que la vie mondaine, moins d'un an après, y serait si animée ?

Les vastes hôpitaux de Deauville sont fermés. Leur grand chef, le chirurgien-général sir Samuel H., est rentré en Angleterre, où il est médecin du roi. C'était un homme charmant, et un grand ami de la France. Il se plaisait à raconter l'anecdote suivante :

Dans un hôpital de la côte normande, une sévère et vieille infirmière-majors, au lognon impérieux, est assise à son bureau.

Une ravissante jeune femme se présente, l'air très ému :

« J'apprends que le lieutenant X... est blessé... voudrais-je tant le voir ! Est-ce possible ? »

La vieille infirmière fronce les sourcils.

« Mon Dieu, madame... Cela dépend ! »

« Vous n'admettez pas que les proches parents. Etes-vous, directement, de sa famille ? »

La jeune femme rougit jusqu'aux oreilles.

« Oh ! oui, dit-elle avec élan. Je suis sa sœur ! »

Alors la vieille dame, féroce, se levant avec une amabilité impressionnante, et salue :

« Charmée de faire votre connaissance ! Je suis sa mère ! »

Le premier "Bonnet Rouge"

On vient de vendre à Londres, dans une vente publique, la collection du journal le Bonnet Rouge, qui paraissait à Paris en 1791 ; il avait comme sous-titre : « Journal rédigé par une société de sans-culottes ». La collection forme trente numéros ; elle ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale.

Ces trente numéros ont atteint une cote de 1.500 francs et ont été adjugés à un Américain pour la bibliothèque d'une université des Etats-Unis.

L'Académie et les gazettes

Nous voyons aujourd'hui l'Académie et la Presse vivre en parfaite intelligence... pour une foule d'excellents raisons.

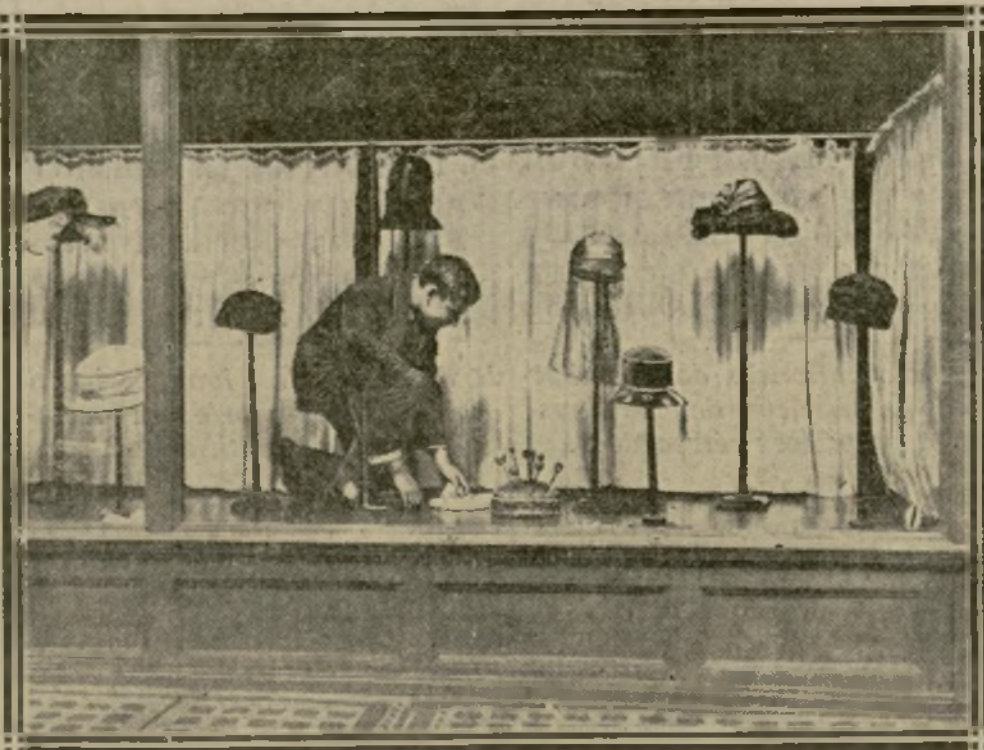
Même un peu de badinage à leur adresse n'incommode pas le moins du monde nos immortels, qui songent déjà à rayer de leur dictionnaire, puisqu'ils arrivent à la lettre G, le sens préjourné du mot « gazetier », qu'ils ne sauraient plus jamais appliquer à leurs « chers confrères » les journalistes.

C'est la lune de miel ! Par un renversement des choses, elle suit la lune rousse. Autrefois, en effet, il ne faisait pas bon taquiner l'illustre Compagnie : nous en trouvons la preuve dans ses indécises archives.

Le 26 janvier 1729, les « Académiciens de l'Académie française » adressaient, sous cette signature collective, à leur confrère le cardinal de Fleury, qui était alors premier ministre, un terrible réquisitoire contre le sieur Roy, auteur d'une satire. Le Coche, « insultant toute une Compagnie qui a l'honneur d'avoir le Roi pour protecteur et Votre Eminence pour un de ses membres ».

On faisait mine de s'indigner surtout de la manière dont l'abbé d'Alary (créature, d'ailleurs fatote, de cardinal, était traité dans Le Coche.

Fleury, tout d'abord, ne parlait point la grande indignation de l'Académie. Alors on lui dépêcha le cardinal de Rohan. Mais il fut encore quelque résistance : « Il me



LONDRES POSSEDE DEPUIS PEU « UN MODISTE »

Si, pendant la guerre, les femmes ont empiété sur les attributions masculines, voici que les hommes, à leur tour, s'emparent de des travaux que l'on jugeait réservés à des doigts plus fins que les leurs. Ainsi, un jeune Londonien de bonne famille, M. Henr. Drennam, fraîchement émoulu du collège d'Eton, vient d'ouvrir, en un quartier select de la capitale anglaise, une boutique de modes. Il se déclare doué d'un goût exquis ; les souples étoffes, assurément, se drapent d'elles-mêmes entre ses mains, et sans doute les « chalandes » ne manqueront pas d'affluer chez « le modiste » et de se pâmier devant ses créations.

Comment ? De quelle sorte ? Est-ce encore l'Etat qui sera chargé — par lui-même — de vendre ces perdrues et ces lièvres sur tout le territoire de la France ? L'Etat ? La répartition sera-t-elle bien équitable, bien désintéressée ? Sera-t-elle même faite uniformément ? Le gibier français a été cruellement éprouvé par la guerre. Les Allemands n'en ont pas laissé beaucoup dans les territoires occupés : nos soldats eux-mêmes, sur le champ de bataille et dans les cantonnements de l'arrière, ont fait des conditions abominables, proportionnées à leurs pertes ; bien entendu, les grandes chasses, susceptibles de faire leur élevage et leur repeuplement par leurs propres moyens, seraient servies les dernières, ainsi que les départements de l'Ouest et du Midi, où le gibier n'a pas souffert comme dans ceux du Nord et de l'Est.

Je donne cette idée pour ce qu'elle vaut ; mais il est certain que si l'on n'utilise pas pour le mieux les intérêts animaux que l'Allemagne et l'Autriche vont nous livrer, c'en est fait du plaisir de la chasse, dans ce beau pays — et nous en serons réduits, l'année prochaine, à fumer les hirondelles et les casquettes, comme à Tarascon. — EMILE HENRIOT.

Un confrère de marque

On annonçait dernièrement que le fils du milliardaire Vanderbilt faisait par goût du journalisme. Il y a mieux. L'Evening Mail de New-York annonce gravement ceci :

« Le roi Albert a séjourné aux Etats-Unis dans sa jeunesse, et il a travaillé dans un journal de San-Francisco pendant quelques temps. »

La nouvelle est sensationnelle. Est-elle exacte ? C'est ce que se demandent nos confrères de Belgique. « J'ai vu dire, écrit l'un d'eux, dans le Petit Bien, de Bruxelles, que, dans sa jeunesse, le prince Albert avait écrit un livre sur la chasse. »

« Le roi Albert a séjourné aux Etats-Unis dans sa jeunesse, et il a travaillé dans un journal de San-Francisco pendant quelques temps. »

La nouvelle est sensationnelle. Est-elle exacte ? C'est ce que se demandent nos confrères de Belgique. « J'ai vu dire, écrit l'un d'eux, dans le Petit Bien, de Bruxelles, que, dans sa jeunesse, le prince Albert avait écrit un livre sur la chasse. »

« Le roi Albert a séjourné aux Etats-Unis dans sa jeunesse, et il a travaillé dans un journal de San-Francisco pendant quelques temps. »

« Le roi Albert a séjourné aux Etats-Unis dans sa jeunesse, et il a travaillé dans un journal de San-Francisco pendant quelques temps. »

Les malices du prélat

Mgr Duchesne, l'archidiacre directeur de l'Ecole française de Rome, maintenu dans ses fonctions pour une nouvelle période de cinq ans, est né critique, et même hypercritique. Tout est satirique chez lui, depuis le bout du nez jusqu'à celui de ses souliers. Au reste, le cardinal de Cabrières, qui fut son concurrent à l'Académie française, en sait quelque chose.

Quelques jours avant les élections, le marquis prélat visitait toutes les librairies savantes du quai Malaquais.

« Donnez-moi donc, disait-il, d'un bon fort gagnant à l'éditeur, les œuvres complètes de Mgr de Cabrières. »

Et puis, après un petit répit, se frottant les mains, avec un bon de nez fort dénot :

« Mais, au fait, pourrai-je emporter avec moi tous les ouvrages de mon docte concurrent ? N'ai-je pas là un flacon, un gajon avec un baquet... Mais cela suffira-t-il ? »

« Eh bien ! qu'en va-t-on faire, de ce gibier allemand ? Qui le recevra ? Qui le distribuera ? »

L'AIR SALIN



— Salée, l'addition !
— Dame ! au bord de la mer !...

Dessin inédit de Henry Fournier



LES PREMIERES

THEATRE DE LA SCALA. — « POMAROM »

MM. Mouzy-Eon et André Bissou.

Nous attendons toujours l'auteur d'une nouvelle forme et des procédés de comédie populaire, je veux dire du genre Pomarom. Il semble bien que M. Mouzy-Eon, poète et écrivain à ses heures, doit lui-même en avoir écrit une. Mais le succès acquis, moindre effort. M. Mouzy-Eon se laisse aller, avec fidélité, à l'écrit, à l'écrit, à l'écrit. Le nom célèbre de M. André Bissou, de ce copieux l'écrit.

Essays de conter l'histoire. Elle est horriblement compliquée, mais amusante. Les épisodes qui s'y greffent ont une danse imprévue de petits sketches.

Pomarom a une amie, laquelle ignore Pomarom. Mobilisé comme l'écrit, à la 38^e section, Pomarom a un valet de chambre, Bertrand, qui remplace dans la journée à son côté. Pomarom est envoyé au front. C'est là, que, naturellement, par à sa main à son tour Bertrand est appelé à rejoindre son dépôt. A venir à la part avec le livret militaire de Pomarom.

Le faux Pomarom se couvre de gloire, armée, tandis que le pseudo-Bertrand, avec son amie, une acrobate, l'écrit à Viré, Pomarom correspond à l'écrit, par l'intermédiaire de Bertrand. Mais l'écrit devient pathétique, la femme de Pomarom, arrivant à Viré, y voit son mari (de qui le régiment précède) venir au repos en cette ville, y trouve son époux, le balai à la main, ayant le bureau du commandant des pomarom. Ce dernier, qui fait la loi à la ville, à la maîtresse de Pomarom tout à fait, pour de sa haine le pseudo-Bertrand, tout finit très mal si Pomarom n'est pas au bon moment, de simuler la mort, y avait de quoi, en effet, devenir tout s'arrange après une entrevue avec la femme et de la maîtresse de Pomarom, tombent d'accord pour sauver l'écrit.

Cette farce sans prétention, où abondent les situations et les trouvailles comiques, obtient le plus franc succès de gaité, de succès, d'interprétation. M. Mouzy-Eon, en tête, a une bonne part. M. Simon, même le jeu avec un mouvement, homme humeur jamais lasse, une drôle, qu'il faut admirer. Il a les absurdités du regret Germain, et aussi un peu de la fantaisie qui ne sont qu'à lui.

Galval et Nozueux rivalisent de jolies trouvailles, et applaudissent un jeune comique, M. Duval, qui campe la scène épisodique de Biberon avec une verve, une vérité dignes de Max Dearly. M. G. très pittoresque, M. Jean Faurès, M. M. Leuville, juste et fin, M. Robert T. pour, plein d'aisance et d'autorité, jouent le meilleur des ensembles. Dans la troupe, il n'y a pas que Pomarom qui écrit.

Charles MER.

« LA MER » CHEZ GEMER

On prête à M. Gémier l'intention de prendre, cet hiver, la pièce la plus importante et la plus significative qu'il écrive : Julien, la Mer. Le noble nouveau de l'écrivain de la Sérénade, du Maître de la Poigne a réalisé sa son chef-d'œuvre, en même temps un chef-d'œuvre, travers le réalisme des situations et des personnages s'élève toute la profondeur du décor. Ce sera, pour les auteurs, une joie que la remise au théâtre de Mer, et ce sera un acte de haute justice qu'accomplira M. Gémier.

TOUT S'ARRANGE DANS L. S. CINE

L'écrit s'est fait entre les représentations des établissements de cinématographie, le syndicat des artistes musiciens de l'écrit. En voici les conditions :

1^o Les salaires des jours de lock-out ne payés au personnel, 2^o aucun renvoi ou suppression d'emploi ne seront permis ; 3^o les pourparlers seront immédiatement arrêtés entre les deux parties ; 4^o qu'à ce que soit réalisé un nouvel accord, soit aux conditions du travail, cet accord sera appliqué, le cas échéant, avec rétroactivité à la date du 20 septembre.

La répétition générale de ce soir

Casino de Paris, répétition générale des œuvres, de la revue Tout s'arrange dans L. S. C. 1^o et 2^o tableaux, de M. Albert Willemetz, eu 8 pages.

Opéra. — L'Opéra annonce pour le 10 octobre, avec Mlle Mireille Thon, et M. Leon Lafitte dans les principaux rôles ; les autres rôles seront joués par M. M. Gresse, Gerdan, Noël, M. M. Laute-Brun ; le ballet dans Mlle Schwarz et M. Ricoux ; l'orchestre dirigé par M. Bachelet.

La Comédie-Française et la F. F. N. — Les artistes de la Comédie-Française ont élu pour leur comité de liaison avec les démocrates de Mme Lara et de M. L. La question sera portée devant le conseil de la Fédération du théâtre et de la musique, le 10 octobre.

Opéra-Comique. — Les abonnements à l'Opéra-Comique pour la saison 1919-1920 dépassent déjà la somme de 300.000 francs. Rappelons que les salaires d'abonnement ne sont pas payés, et que les artistes ont droit à un abonnement de 100 francs par saison.

Il en est de même pour les matinales, lesquelles commenceront le 10 octobre, et qui auront également des représentations variées comprenant les nouvelles et reprises de la saison.

Bureau d'abonnement est ouvert tous les jours, rue Marivaux, de 11 h. à 6 h. S'adresser par correspondance à Mme Bin.

Athènes. — M. Bonvallet interprète des principaux rôles d'Amour, qu'on nous tiens ! dont la générale reste certainement fixée à mardi soir.

M. Rozenberg vient d'arriver pour ans M. Arnaud, autre créateur de la F. F. N. de M. Romain Coolus et Maurice Maquin.

Rio-Grande. — La fondation de la ville de Rio-Grande, le 5 octobre, au Palais Trocadéro, une grande matinée de gala.

PONT DES ARTS

Dans sa livraison d'octobre, la Revue des Deux-Mondes publie le Souper, un acte en prose de M. Paul Gortser.

M. Auguste Villoroy publie un poème en vers, intitulé : Le Rêve de la Mer. La Mer ? C'est la douce rivière du bonhomme La Fontaine, de la raideur, égale, celle qui reflète les deux pays de l'écrit-France. Et c'est aussi, magnifiquement, le fleuve héroïque qui arrête l'Allemand.

